

Burundi : Comment le gouvernement du CNDD-FDD en est-il arrivé là ?

@rib News, 26/03/2015 QUO VADIS BURUNDIA ? LES LECTIONS DE TOUS LES DANGERS DE CONTESTATIONS ET DE D'ARBORDEMENTS Face aux dangers réels de contestation et de débordements, le Conseil de sécurité de l'ONU et tous les partenaires et amis du Burundi doivent prendre des mesures appropriées pour prévenir une nouvelle descente aux enfers qui risquerait d'embraser encore une région des grands lacs toujours en quête de sécurité et de stabilité. Par Gervais Marcel Cishahayo Interprétant correctement les multiples signes avant-coureurs d'une crise imminente mais pas inévitable et les cris d'alarme en provenance du Burundi, le Conseil de sécurité du système des Nations Unies a déployé une impressionnante mission et délivré un message fort au parti au pouvoir, à l'opposition et à la société civile du Burundi : toute démarche remettant en cause les Accords d'Arusha et de la Constitution est inacceptable. Ceci est venu renforcer les messages transmis par les USA, l'Union Européenne et d'autres partenaires du Burundi.

Comment le gouvernement du CNDD-FDD en est-il arrivé à avoir été sollicité par une majorité de la population lors des élections de 2005? N'avait-il pas suffisamment d'atouts pour réussir, ou était-il miné de l'intérieur par des raisons historiques inhérentes à la nature du conflit burundais pendant des décennies, si le CNDD-FDD avait les atouts pour faire la guerre au régime d'alors, il n'avait pas par contre en son sein de la base jusqu'au sommet, les ressources humaines et matérielles (nombre et/ou qualité) nécessaires et suffisantes pour affronter les multiples défis de la reconstruction nationale. Au terme des deux législatures les méthodes et les bilans sont mitigés. Certains se demandent même si la veille de son arrivée au pouvoir, la CNDD-FDD avait un projet de société et un programme politique avec des stratégies et tactiques clairement définies pour le réaliser. Pour d'autres, ce qui lui a manqué le plus est le genre de leadership clairvoyant et ambitieux animé d'une ferme volonté patriotique de rompre une fois pour toutes le cycle vicieux de « crime-injustice-impunité-violence ». Les Burundis ont même inventé un nouveau terme « ventriotisme » pour décrire la course aveugle effrénée aux privilèges à court terme au dépend d'une prospérité à long terme. Après avoir gonflé ses rangs par des membres de dernière heure ayant joint le parti plus pour des raisons « ventriotiques » que patriotiques, le parti ne savait plus à quels saints se vouer lorsqu'il s'agissait de concevoir, d'terminer les priorités, planifier, exécuter et évaluer les programmes de reconstruction nationale inconnus de la plupart de ceux-là même qui étaient sensés en être les parrains et/ou exécutants légitimes. Pendant que certains membres du parti au pouvoir essaient de trouver une justification de la mauvaise performance dans les quotas ethniques institués par l'Accord d'Arusha qu'ils qualifient de défavorables et injustes envers les hutus, à tort ou d'autres vont jusqu'à accuser de sabotage les tutsi membres du parti au pouvoir qui se trouvent dans les différentes institutions. D'autres n'hésitent pas de pointer du doigt les rivalités au sein même du leadership du parti au pouvoir ont été mises en évidence avec les critiques internes, les remaniements-limogeages et d'autres récents événements. Si l'éventualité d'un troisième mandat pour l'actuel président issu du CNDD-FDD constitue une des principales tensions actuelles au Burundi, la situation économique catastrophique continue d'empirer sur un fond de corruption et de dilapidation de dernière minute des maigres ressources du pays. Cependant ce sont les actes de violence, d'intimidation et surtout les tueries et les menaces de mort contre les leaders et membres des partis de l'opposition, activistes de la société civile et toute autre personne considérée comme gênante qui suscitent le plus de préjudices de la part d'une population qui se remet à peine de plus de 15 ans de guerre. Tandis que les partis de l'opposition et la société civile ont déjà tiré la sonnette d'alarme et ne cessent pas de proposer des voies de sortie tout en défiant le pouvoir avec sa détermination d'utiliser tous les moyens permis par la Constitution, le président et son parti continuent de naviguer dangereusement entre un silence que leur autorise la loi et le devoir de tranquilliser la population dont ils s'acquittent maladroitement avec une attitude et des propos arrogants et belliqueux envers leurs adversaires politiques et les voix discordantes au sein de sa famille politique au pouvoir. A tort ou à raison, la Cour constitutionnelle, la CENI, les CEI et les CEPI sont perçues comme des instruments au service du parti au pouvoir par l'opposition et la société civile qui ne se reconnaissent pas dans ces institutions. Le processus vicieux de délivrance des cartes d'identité et par conséquent l'enrôlement problématique des électeurs est porteur de risques de remise en cause (au pire) et (au mieux) si elles ont lieu), de contestation des résultats des élections avec des risques réels de débordement. Dans ces circonstances, il est indispensable que le Conseil de sécurité de l'ONU qui est déjà saisie de cette situation évalue les risques réels de violence et prenne davantage de mesures proactives appropriées contre les individus et/ou les organisations auxquelles ils appartiennent pour prévenir une nouvelle descente aux enfers au Burundi qui risquerait d'embraser encore une région des grands lacs toujours en quête de sécurité et de stabilité. A propos de l'auteur Gervais Marcel Cishahayo est un membre de la diaspora burundaise depuis les années 1970s et établi à Malte, UE. Professeur, consultant sur les questions relatives à l'éducation, la géographie, les NTICs, la diplomatie et les relations internationales, il est l'auteur d'articles d'analyses et de contributions diverses dans les médias sur l'immigration, la sécurité et l'intégration régionale. Avocat de la bonne gouvernance démocratique bien connu des milieux politiques, académiques et n'ayant jamais adhéré officiellement à aucun parti politique depuis les années 1980s, il est l'auteur d'une thèse d'analyse de la dimension de la sécurité de la Communauté Economique des Pays des Grands Lacs (CEPGL) présentée à l'Académie Méditerranéenne d'Etudes Diplomatiques de l'Université de Malte.